

CREATION D'UN COIN DE NATURE A BIGNAN

Un projet participatif d'amélioration du cadre de vie et d'éducation à l'environnement.



Depuis 2012 et sa création, l'association Cardamines et Libellules a organisé une quarantaine de sorties et ateliers nature sur la commune de Bignan et ses environs. Ce sont plus de 500 personnes qui ont profité de ces animations sur des thèmes aussi variés que les arbres, les libellules, les chauves-souris, les oiseaux nocturnes ou les traces des animaux.

Pour l'année 2017/2018, nous souhaiterions nous investir dans un projet plus ambitieux et pérenne en initiant la création d'un coin de nature sur la commune de Bignan.

Un coin nature, qu'est-ce que c'est ?

« Un coin de nature est un espace composé d'une nature ordinaire, avec un minimum d'intérêt écologique et éducatif, situé à proximité du lieu de vie, de travail, de loisirs, de ses usagers. Il est à visée collective et est approprié par un public. » (Un coin Nature pour Tous – Réseau Ecole et Nature)

Quelques exemples d'aménagements possibles :

- haies, bosquets,...
- prairies fleuries
- mare
- pose de nichoirs
- potager
- plantation d'arbres fruitiers



Un coin nature, quand et comment ?

Pour créer ce coin de nature, nous souhaitons impliquer un maximum de gens (habitants, écoles, centre de loisirs,...) pour faire émerger les envies et les idées d'aménagements selon le calendrier suivant :

Mai 2017 : Evènement convivial ouvert à tous sur le site choisi pour faire émerger les idées d'aménagement et faire découvrir le projet au plus grand nombre

Juin 2017 : Réunions de concertation. Choix parmi les idées proposées et établissement d'un calendrier d'actions de septembre 2017 à juin 2018

Septembre 2017 à Juin 2018 : Début des aménagements sur le site, visite de coins nature existants, sorties nature,... Au rythme d'un rendez-vous par mois.

Juin 2018 : Inauguration officielle du coin de nature

Après juin 2018 : Entretien du lieu et réalisation d'autres aménagements par les membres actifs, utilisation du lieu par les écoles et le centre de loisirs comme support de éducation à l'environnement.

Un coin nature, combien ça coûte ?

Le budget d'un tel projet est difficile à chiffrer tant que les aménagements n'ont pas été déterminés. Cependant, les aménagements seront réalisés par des bénévoles et avec des matériaux de récupération autant que possible.

Nous rechercherons des financements auprès de partenaires comme le Crédit Agricole du Morbihan par l'intermédiaire des trophées de la vie locale, la fondation Nature et Découverte, la Région Bretagne, le département du Morbihan et éventuellement un financement participatif sera lancé.

Nous ne demandons pas de financement à la mairie de Bignan, mais nous espérons établir un partenariat avec la mise à disposition d'un terrain communal et ponctuellement la participation d'employés communaux pour certains travaux.

Un coin nature, mais où ?

L'emplacement d'un coin nature est très important. il détermine sa fréquentation et l'implication des différents usagers. Ainsi, un coin nature éloigné de son public risque de se retrouver sous utilisé et progressivement abandonné.

Le terrain communal situé entre l'école Jean Monnet et l'étang est actuellement occupé par des jeux pour enfants récents et des tables de pique-nique. Il est idéalement situé dans le bourg, proche des habitants, proche des deux écoles et du futur centre périscolaire qui sera bientôt construit.

De plus, ce terrain est traversé ou longé par deux sentiers de randonnées balisés.

L'étang et ses rives boisées sont des bons points pour la biodiversité, car l'eau attire la vie. Malheureusement, les grandes étendues d'herbe tondue sont très pauvres en biodiversité. Il y a donc dans ce lieu, de grandes possibilités et de l'espace (plus de 4000 m²), pour en faire un coin de nature fréquenté et plus favorable à la vie sauvage.



Un coin nature, pour qui ?

Ce coin nature sera ouvert à tous. Il devra être attrayant pour la biodiversité mais aussi pour les visiteurs.

- Les habitants : faire de ce lieu un lieu de promenade et de contact avec la nature pour tous les habitants.
- Les écoles : depuis plusieurs années, le Ministère de l'Education Nationale encourage la création de coins nature au sein des établissements scolaires comme support d'éducation à l'environnement. Ce lieu propose donc aux écoles de la commune un support leur permettant des enseignements figurants dans le programme scolaire.
- Le centre de loisirs : de nombreuses activités peuvent être réalisées dans ce lieu par les animateurs du centre de loisirs.
- ...